

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2010

Nombre de membres :

En exercice 15

L'an deux mil dix, le 30 MARS 2010 à 20 heures 30, le conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans ce lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

Monsieur GAILLOT Jean-Paul

Présents : GAILLOT J-P, BOURSIQUOT Gérard, DEBOIS Eric, HILLAIRET Nadine, LEFEBVRE DE LATTRE Elisabeth, OCTEAU Laurent, LUTARD Jacques, CREUSOT Martial, BADUFLE Guy, DEROSIER Jean-Pierre ROLLAND Jérôme, PENICHON Jean-Frédéric, CHEVREAU Dominique.

Absents : TEXIER Nicolas, CHAUVEL Pierrick

Procuration :

A été nommé secrétaire : M. CREUSOT Martial

SQUARE : Budgétisé 45 000 €

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des devis sollicités concernant **l'aménagement du Square.**

Plusieurs devis ont été présentés :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Accepte les devis présentés

Terrassement : l'entreprise CORNUAULT Valéry pour un montant de 8896.19 € TTC

Fourniture bois : DUBOIS et DESJARDINS pour un montant de 9496.10 € TTC

Jeux et Equipements : DUBOIS et DESJARDINS pour un montant de 13 526.90 € TTC

Tables/Poubelles/panneaux info : en attente de Tarif

Réparation d'un élément bois : DUBOIS et DESJARDINS : 283.45 € TTC

-Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents au dossier.

AMENAGEMENT DU LAC : Budgétisé 5 000 €

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des devis sollicités concernant **l'aménagement du Lac.**

Plusieurs devis ont été présentés :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal par 9 voix pour et 3 absentions et 1 refus la bande roulement sera de 2 mètres.

-Accepte le devis présenté par l'entreprise CORNUAULT Valéry pour un montant de 4531.64 €. TTC

-Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents au dossier.

AMENAGEMENT DEPOT GRAVIER : Budgétisé 18 000 €

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des devis sollicités concernant **l'aménagement du Dépôt gravier.**

Plusieurs devis ont été présentés :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-Accepte le devis présenté par l'entreprise MUSSEAU et fils pour un montant de 9469.45 € TTC

-Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents au dossier.

TRAVAUX SALLE DES FETES : Budgétisé 15 000 €

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des devis sollicités concernant les travaux à **la Salle des Fêtes.**

Plusieurs devis ont été présentés :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-Accepte le devis présenté par l'entreprise BOURSIQUOT, pour les travaux extérieurs pour un montant de 8975.43 € TTC

-Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents au dossier.

TRAVAUX ECOLE + CANTINE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des devis sollicités concernant les travaux à **l'Ecole et la Cantine.**

Plusieurs devis ont été présentés :

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

-Accepte les devis présentés par les entreprises ci-dessous désignées :

Réfection mur : Entreprise LARGE pour un montant de 2738.85 € TTC

Démoussage (salle des fêtes, mairie, cantine, bibliothèque, préau) : Entreprise MUSSEAU pour un montant de 2700 €.

Poteaux préau école et cantine : l'Entreprise BOURSIQUOT pour un montant de 1602.57 € TTC

Equipement divers Ecole : Entreprise GAYLOR pour un montant de 1559.58 € TTC.

Classe CE2/CM1 : en attente de devis complémentaires.

Portail cantine : L'entreprise MORIN SARL pour un montant de 3025.88 € TTC.

-Donne tout pouvoir au maire pour signer les documents afférents au dossier.

Informations diverses :

- **Demande du Comité d'animation** : subvention à hauteur de 500.00 €. A étudier, car le budget est voté. Sera remis à l'ordre du jour du prochain conseil.
- **Arrosage plantations pour l'été** : Mme ROUSSEAU se propose pendant l'été de venir arroser les plantations. A déterminer le nombre d'heures pour effectuer ce travail.
- **Photocopieur** : Voir pour photocopieur, le contrat n'est plus d'actualité.
- **Défibrillateur** : Monsieur ROBERT se propose de venir faire une démonstration quant à l'utilisation de cet appareil, soit le 17 avril 2010 de 9h à 12h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00